

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2020

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 23 septembre 2020, sous la présidence de KASSA Wondwossen, maire.

Étaient présents : M. SELSCHOTTER Sylvain, Mme MELLOTT-SELLIER Dominique, Mme DELARMEAUX Pascale, Mme SOUDAT Nicole, M. KASSA Wondwossen, M. FERNANDES Pascal, M. GROENEWEG Jean Nicolas, M. MARTIN Armand, M. CHUPAU Laurent.

Absents excusés : Mme OLANIER Josette, M. ROLLIN Pierre (qui a donné pouvoir à M. KASSA)

Secrétaires : M. MARTIN Armand et Me SOUDAT Nicole

Début de la séance : 20 H 05

Approbation à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil.

Demande de rajout à l'ordre du jour :

Transfert automatique des pouvoirs de police administrative :

Un courrier de la Communauté de Communes *Canaux et forêts en Gâtinais*, du 7 septembre 2020, demande aux mairies de prendre la décision d'accepter ou non le transfert automatique des pouvoirs de police administrative spéciale liés aux compétences exercées par la Communauté de Communes dans les domaines suivants :

- Voirie (stationnement, circulation, autorisation de stationnement des taxis)
- Collecte des déchets
- Assainissement non collectif
- Aire d'accueil et de terrains de passage des gens du voyage
- Habitat

Le conseil municipal vote à l'unanimité contre le transfert des pouvoirs liés aux compétences ci-dessus.

Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Le conseil réfléchit de nouveau sur les projets proposés au dernier conseil

1- La création d'une pièce multi-services au sein de l'école

Après réflexion commune, il semble judicieux de reporter ce projet et de l'inclure dans un autre, plus conséquent, concernant la rénovation totale de l'école, à envisager de présenter aux instances supérieures (CCCFG, Département, Région...)

2- Réfection de la clôture de l'école

Pascal FERNANDES, adjoint aux travaux, nous présente le projet :

Refaire la totalité de la clôture de l'école, en grillage rigide

Devis : 20951,25 €

Après réflexion commune, le projet est soumis au vote

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Projet adopté à la majorité ; celui-ci sera donc présenté dans le cadre du DSIL

Assurance du personnel

Pour donner suite à une proposition de changement d'assurance pour le personnel communal, plus avantageuse, (sujet déjà abordé lors du dernier conseil municipal), il est demandé au conseil de prendre une décision quant au taux de franchise.

Assurance	Franchise	Taux (de la masse salariale)	Coût (à l'année)
CIGAC (assurance actuelle)	20 jours	4,82%	9 728,22 €
SOFAXIS (nouvelle assurance)	10 jours	5,07%	10 232,80 €
	15 jours	4,73 %	9546,57 €
	30 jours	4,06 %	8194,31 €

A l'unanimité, le conseil municipal vote pour une franchise de 15 jours, qui permet de diminuer le temps de franchise actuel pour un coût moindre.

Convention de cession à titre gratuit de panneaux portant valorisation de sites de patrimoine rural d'intérêt départemental

Il est demandé au Conseil son accord pour signer la convention de cession, à titre gratuit, d'un panneau mis en place sur le site de l'abbaye de Fontaine-Jean.

La convention est acceptée à l'unanimité.

Désignation de 2 délégués pour les ateliers participatifs du PLUIH

Sylvain SELSCHOTTER et Laurent CHUPAU se portent volontaires.

Questions diverses

1- M. KASSA nous fait part de l'élection, à la CCCFG, de 2 conseillers à de nouveaux postes :

- 1 conseiller dont la mission sera la mutualisation d'achats divers pour toutes les communes concernées
- 1 conseiller dont la mission sera le soutien à toutes les associations de la CCCFG

2- Bilan des Journées du Patrimoine

Le retour est très positif ; environ 250 personnes sont passées vers les 2 sites proposés. Il y a eu beaucoup d'intérêt. Un courrier de remerciement sera adressé à Mr Meillant, propriétaire de Fontaine-Jean, pour son accueil.

3- La Bibliothèque

Mme MELLOTT-SELLIER demande s'il y a des volontaires pour aider à la bibliothèque.

Une réunion est prévue, fin novembre au niveau départemental.

4- Commission Ecole

L'étude des modifications à apporter au sein de l'école pour un fonctionnement optimisé et sécurisé, est en cours au sein de la commission

5- Commission Travaux

Pascal FERNANDES propose le projet de rénovation du terrain de foot.

Le devis pour une remise en état et un ré-engazonnement est de 15708 €

Le conseil décide d'ajourner ce projet, très onéreux.

6- Ouverture du Lion d'Or

Ouverture possible dans 3 semaines

7- Arrivée d'un commerce ambulant à St Maurice

KASSA nous fait part de l'installation d'un pizzaïolo, au centre de la commune

A compter du 08/10/2020, celui-ci sera présent de 17 H à 21 H 30, 1 Dimanche sur 2

Prochain Conseil Municipal prévu le 15 octobre 2020 ;

Levée de séance : 21 H50